

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Haute École de Bruxelles

Catégorie Pédagogique Defré

Cursus « instituteur préscolaire »

1. Introduction

La démarche autoévaluative du cursus préscolaire a créé au sein de la Catégorie Pédagogique de la HEB une dynamique de remise en question positive qui mobilise aussi bien les acteurs impliqués dans le cursus évalué que l'ensemble de l'équipe éducative. La mise en évidence d'une série de points forts propres à notre établissement a permis d'envisager les améliorations nécessaires pour d'autres domaines et d'articuler les recommandations sur des bases solides.

La méthodologie adoptée pour rédiger le rapport d'autoévaluation, par le fait qu'elle impliquait des représentants de toutes les sections et de toutes les catégories de personnels, a d'emblée suscité une réflexion globale. Des échanges croisés ont permis d'identifier les fondements (valeurs, pratiques, outils, etc.) propres à tous et d'aborder les spécificités du préscolaire. Celles-ci sont toutefois restées en arrière-plan dans l'analyse, témoignant par là d'une définition trop peu explicite de ce qui caractérise cette section. Le manque de clarté concernant le profil de l'enseignant préscolaire a été pointé ainsi qu'une trop faible synergie entre la section préscolaire et les acteurs du terrain. La faible implication dans la recherche et les services à la collectivité a également été signalée.

Pour arriver à inscrire l'ensemble de l'équipe de formateurs du préscolaire dans une démarche constructive et innovante, il a été nécessaire de définir des objectifs clairs, des lignes d'action directrices et de se fixer un échéancier. Plusieurs réunions rassemblant les enseignants mais aussi les étudiants de la section préscolaire ont d'abord offert un lieu de libre parole pour réagir suite aux conclusions du rapport des experts. Ensuite, il a été possible de se placer dans une réelle posture d'amélioration.

Le premier défi relevé et ressenti par tous comme « la » priorité a été l'élaboration d'un outil fédérateur et réflexif propre à la section préscolaire. Cet outil répond, en lui-même et de manière intégrée, à une série de recommandations énoncées par les experts. Simultanément à ce travail, la réorganisation des réunions de sections a suscité une participation plus effective des étudiants.

Et, par ailleurs, la prise de responsabilités dans les services à la collectivité, le développement de projets pédagogiques (lié à une plus grande visibilité de ce qui se réalise), l'implication dans la recherche, ainsi que dans le processus de l'aide à la réussite ont été autant de facteurs de renouveau et d'évolution.

2. Plan de suivi et d'action

2.1. *Spécificités de la formation d'un enseignant préscolaire : création d'un outil fédérateur et réflexif*

Les experts recommandent de réinscrire l'ensemble du personnel de préscolaire autour de la démarche qualité, de construire en équipe des actions concrètes propres au préscolaire et de les prioriser. Pour cela, il est suggéré de définir clairement le profil de l'enseignant préscolaire que nous souhaitons former. Partenariat renforcé avec les terrains professionnels, identification et développement de l'approche par compétences, évaluation régulière des objectifs de la formation sont autant de moyens pour définir ce profil et pour agir concrètement.

L'équipe pédagogique a décidé de placer en priorité la construction d'un outil de travail et de communication destiné tant aux enseignants, qu'aux étudiants, qu'aux partenaires de terrain, portant sur *l'évaluation des compétences professionnelles*. S'appuyant sur le travail déjà réalisé dans la section primaire, l'équipe a conçu un carnet qui précise les spécificités et les modalités de la formation professionnelle du futur instituteur préscolaire, ce carnet jouant le rôle de référentiel commun pour tous les acteurs.

Le carnet est loin de se limiter à un simple mode d'emploi. Les chapitres placent en perspective les spécificités de la formation professionnelle, la démarche évaluative dans un contexte de formation, les objectifs des différents stages proposés selon les années de formation, l'identification des compétences professionnelles, les outils évaluatifs, ainsi que les critères qui y sont associés, des informations pratiques (prolongation, interruption, arrêt des stages) et les rôles et responsabilités des intervenants en stage (étudiant, enseignant, maître de stage, directeur). Cet outil ne se veut pas figé puisqu'il pourra, au fil du temps, s'ajuster de manière interactive, se modifier en fonction des apports et des réflexions de chacun.

Cette concrétisation de la réflexion a offert à la section un cadre dans lequel se situer, se repérer mais aussi a conféré à donner plus de visibilité dans les choix pédagogiques opérés, dans les valeurs défendues, dans le profil tracé. Un « jeune » enseignant dispose maintenant d'un outil-guide qui lui permet de mieux percevoir son rôle, les lignes directrices de la Haute École et de la section.

Que ce soient la réflexion sur les axes prioritaires du Décret-Missions, la définition des compétences professionnelles à développer mais aussi la détermination des paliers d'acquisition de ces compétences en fonction des années et d'indicateurs bien précis, le rôle et la position du superviseur de stage, etc., tout a été largement repensé par les membres de l'équipe pédagogique sous la responsabilité des psychopédagogues de la section. Durant cette année académique, l'équipe du préscolaire se basera sur ce carnet pour l'évaluation de

la pratique professionnelle. Des ajustements pourront ensuite être apportés en fonction des réactions et besoins de chacun.

La démarche proposée, outre d'offrir un cadre formel et conceptuel, devrait permettre de modifier progressivement certaines pratiques, notamment dans la manière d'accompagner les étudiants en stage et de rendre les consignes de travail plus cohérentes.

L'appropriation de l'outil par son opérationnalisation est également une manière de mieux faire percevoir, tant aux étudiants qu'aux collègues, le sens même des compétences professionnelles attendues. Le va-et-vient entre théorie et pratique est, dans cette démarche, pleinement d'application et devrait permettre d'ajuster progressivement un profil de formation spécifiquement « pour » le préscolaire.

2.2. Implication des enseignants dans les services à la collectivité internes et externes à l'établissement : reconnaissance de projets et d'initiatives

Parmi les missions des hautes écoles, l'on trouve les services à la collectivité. Le rapport des experts fait état d'un manque d'initiatives à ce niveau.

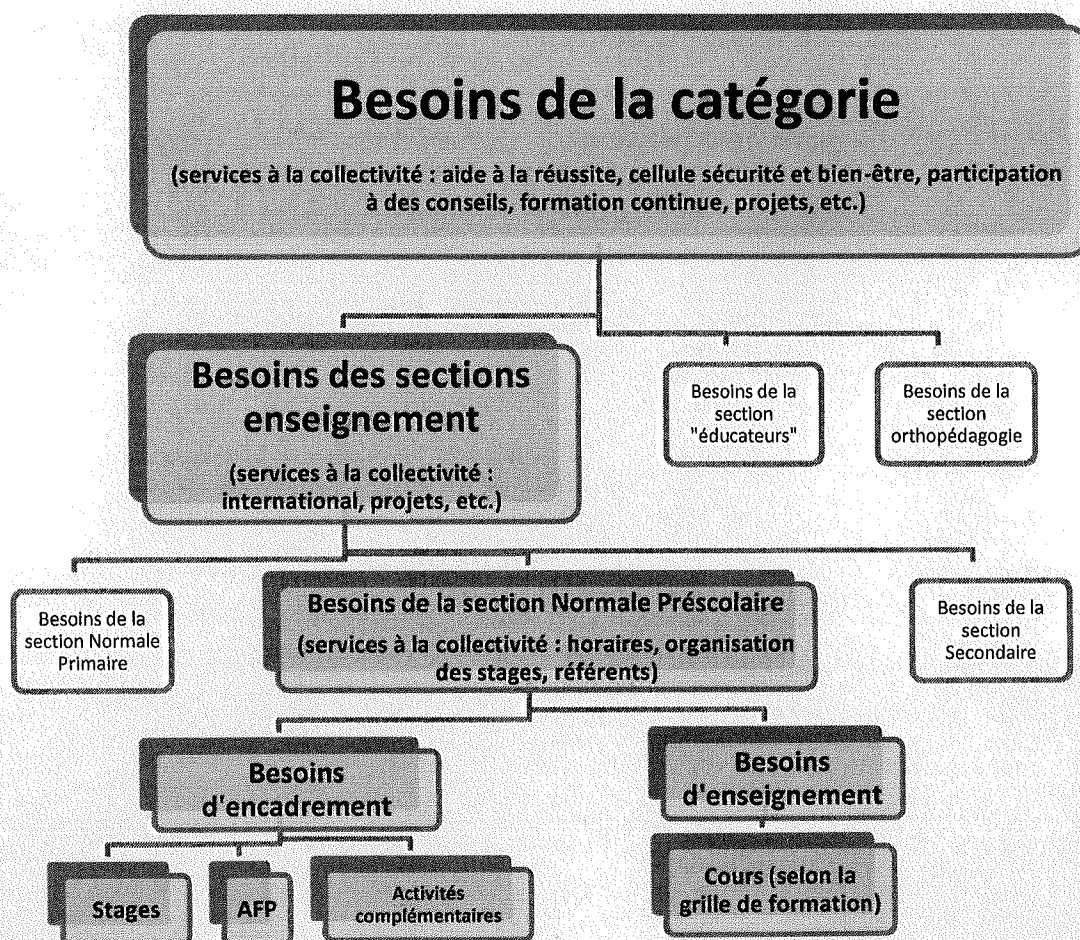
Les services à la collectivité occupent maintenant une place réelle grâce à la manière dont les besoins de la catégorie ont été redéfinis. Les collègues de la section préscolaire – tout comme l'ensemble de l'équipe pédagogique – ont donc actuellement un cadre qui permet la reconnaissance et la structuration d'un travail fait trop souvent dans l'ombre et l'anonymat.

Sur le plan institutionnel, les besoins sont identifiés et répertoriés dans un système de hiérarchisation et d'inclusions successives :

- *les besoins de la Catégorie Pédagogique dans son ensemble*, qui se réfèrent tous à un service à la collectivité (comprise comme toute la communauté de l'établissement). On y retrouve l'aide à la réussite, la cellule sécurité, les conseils et commissions, la formation continue, les projets au service de tous ;
- *les besoins spécifiques aux sections* (comprises comme la section « enseignement » et la section « éducateurs ») avec, notamment, en tant que service à la collectivité, le forum (journée d'échanges des pratiques), la gestion des horaires (cadre général), l'international ;
- *les besoins spécifiques aux « sous-sections »* (primaire, préscolaire, régendat) qui nécessitent un engagement en termes de services à la collectivité : la coordination des sections (référénts de sections), l'organisation des stages, la confection des horaires spécifiques aux sections ;
- *les besoins d'encadrement* (stages pédagogiques, stages complémentaires, AFP) ;
- *les besoins d'enseignement* (cours à assurer selon les groupes de disciplines).

A chaque besoin identifié sont associées des ressources humaines valorisées en termes d'heures d'attribution. Un service à la collectivité est pris en charge par un binôme d'enseignants.

Le système envisage d'abord les besoins les plus généraux (ceux qui touchent la totalité de la catégorie pédagogique) pour, progressivement, cibler des besoins plus spécifiques aux sections.



Aide à la réussite

L'aide à la réussite, en tant que service à la collectivité, est un des défis majeurs à relever au sein de la catégorie et, plus spécifiquement, au sein de la section préscolaire.

Un travail global est actuellement en cours et devrait permettre à la catégorie de s'inscrire réellement dans le processus d'aide à la réussite mais aussi à chaque section de s'y intégrer

en fonction de ses besoins propres. La Cellule d'Aide à la Réussite est un des maillons de cette démarche et devrait prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Pour offrir un meilleur accès des étudiants de la section préscolaire aux mesures de promotion de la réussite, il était important de lancer des projets au sein de la section elle-même. Ainsi, depuis cette année, les cours de maîtrise de la langue destinés aux étudiants de 1^{re} bac ont entièrement été repensés. Des modules sont organisés dans l'optique d'une réelle aide à la réussite : test diagnostic suivi d'ateliers en petits groupes (3 X 15h avec des groupes d'une quinzaine d'étudiants maximum) qui ciblent chacun une compétence langagière de base à acquérir. L'évaluation y est continue et formative, chacun des modules étant pris en charge par un professeur différent. Au terme des séquences, une évaluation sommative ciblée sur les compétences attendues est faite par l'ensemble des professeurs de français ayant assuré ces modules.

Sur un plan plus général qui touche tous les étudiants, différentes mesures ont déjà été mises en place ou le seront prochainement.

L'évaluation des enseignements est une des actions qui sera d'application dès cette année. Un questionnaire élaboré par des membres du Conseil de Catégorie (en ce compris les étudiants du conseil) sera soumis à l'ensemble des étudiants de la Catégorie Pédagogique. Il évalue leur degré de satisfaction par rapport à trois axes essentiels de la formation : les activités d'enseignement, la pratique professionnelle et l'aide à la réussite.

Par ailleurs, un service d'accompagnement pour étudiants à besoins spécifiques apporte une aide aux étudiants porteurs d'un handicap ou d'une maladie : recherche d'interprète en langue des signes, agrandissement des cours pour personnes malvoyantes ou aveugles, adaptation de certains cours pour personnes porteuses d'un handicap physique ou d'une maladie...

La réorganisation de l'accueil des nouveaux étudiants, des consultations de copies d'examen, de la procédure de signature de la charte, du tutorat sont autant de pratiques actuellement en chantier qui devraient engendrer une meilleure implication des étudiants de la section préscolaire dans le processus de promotion de la réussite. Toutes ces pratiques visent, en effet, à personnaliser les approches en prenant en considération chaque étudiant avec ses besoins propres.

Tâches de gestion et d'organisation administratives

La réflexion portant sur les besoins collectifs a débouché sur la mise en place, au sein de chaque section, d'une série de fonctions reconnues et valorisées en rapport avec les tâches administratives et organisationnelles. En section préscolaire, plusieurs collègues se partagent ces tâches dans un système de binômes (pilote et co-pilote). Plus spécifiquement, l'on retrouve une équipe pour organiser les stages pédagogiques, une autre pour confectionner les horaires de la section, une autre encore en tant que référents de la

section. Ce type de tâche entraîne un travail de mise à distance, mais aussi d'intégration des priorités pédagogiques dans la structure même de la formation. Penser et élaborer des horaires, déterminer des lieux de stage, coordonner une section sont autant de missions qui tracent des objectifs, qui déterminent des pratiques et qui solidarisent des équipes.

Projets pour la collectivité

Certains projets avaient déjà leur existence et avaient été repris comme points forts par les experts. L'objectif actuel est de mieux les mettre en évidence et d'en susciter de nouveaux. Certains de ces projets sont directement en lien avec la formation des étudiants préscolaires et d'autres sont portés par des enseignants de préscolaire mais au service de toute la Catégorie Pédagogique.

Cette année, un enseignant de la section a mis en place un *rucher didactique* dans le parc de l'école. L'objectif est d'y accueillir des classes d'enfants mais aussi de l'utiliser comme outil didactique pour les étudiants de toutes les sections (préscolaire, primaire, secondaire, éducateurs) : observation, croquis, soins, récolte du miel, etc.

La *Réserve éducative*, comprenant les parcelles de potager (jardin didactique), la mare, le compost et le pré de fauche, gagne également en visibilité. Un site internet (blog) est créé notamment pour des échanges avec les partenaires internationaux (par le biais de nos étudiants en stage à l'étranger). Des journées de formation continue destinées aux instituteurs préscolaires et primaires se dérouleront au sein de cette Réserve éducative et proposeront comme thème de formation « un jardin carrément différent ».

La *ludothèque* a pu se développer suite aux réaménagements des locaux. Elle occupe maintenant une place maîtresse dans la « Maison de la Recherche » (rez-de-chaussée + 1^{er} étage) et est ouverte vers l'extérieur trois après-midi par semaine. Ce lien avec un public composé aussi bien de nos étudiants, que de personnes extérieures est une incontestable valeur ajoutée en accord avec la philosophie qui sous-tend l'idée de « services à la collectivité ».

La section préscolaire a décidé de lancer cette année un *forum d'échanges des pratiques* destiné aux étudiants des trois années de la section préscolaire. Des pratiques innovantes de stage, d'AFP et de TFE seront présentées sous forme de bourses d'échanges. L'après-midi, les partenaires de terrain (maîtres de stage) seront également conviés aux ateliers du forum.

L'*Instrumentarium*, jusqu'ici utilisé exclusivement par les étudiants de primaire, s'ouvre aux préscolaires. Les professeurs de mathématiques, ainsi que les psychopédagogues et MFP l'investissent tant durant les AFP, que durant leurs cours. Un site internet a été créé et permet une meilleure visibilité vers l'extérieur.

Il est prévu, à moyen terme, d'agrandir *la bibliothèque* (annexe d'une superficie de plus de 100 m²). L'élargissement de l'espace permettra de repenser toute la structure et le fonctionnement de ce lieu en améliorant tant sa convivialité que sa fonctionnalité.

International

Les experts ont apprécié la proactivité de notre institution en matière d'échanges internationaux. Les projets s'enrichissent encore et, plus spécifiquement en préscolaire, un projet d'échange de pratiques a été mis sur pied entre la HEB et des écoles dans le monde. Cette année, des étudiants de préscolaire partiront au Québec, en France, aux États-Unis, en Finlande, au Sénégal et à Madagascar.

En ce qui concerne les projets Erasmus Belgica, une étudiante néerlandophone de préscolaire viendra réaliser un stage de trois mois dans des écoles en immersion. La supervision et le suivi de ces étudiantes seront assurés par les enseignants de la section. Par ailleurs, elles seront intégrées dans diverses activités propres à la section.

Les modalités d'accompagnement des étudiants partant en stage à l'étranger ont été largement balisées et renforcées.

Ces différents projets intégrés dans les services à la collectivité se caractérisent tous par une double perspective d'engagement : l'ouverture à tous et la valorisation du travail réalisé en préscolaire. Le pari qui est fait est qu'une plus grande implication dans la vie de l'école ainsi que la reconnaissance institutionnelle des efforts consentis engendrent une plus grande motivation professionnelle et donc une efficacité accrue.

2.3. *Partenariat avec les terrains professionnels, les acteurs socioculturels et environnementaux : ouverture et collaboration réelle*

Les experts regrettent la faible participation des maîtres de stage aux activités de réflexion concernant les pratiques professionnelles et recommandent d'augmenter les partenariats avec l'ensemble des acteurs de terrain. Ils suggèrent d'élaborer des stratégies susceptibles de favoriser une meilleure participation.

Les services à la collectivité, décrits dans le chapitre précédent, témoignent de la volonté de développer des partenariats avec différents acteurs intervenant directement ou indirectement dans la formation.

La Réserve éducative (y compris le rucher didactique) crée des partenariats à différents niveaux : la collaboration avec des écoles de stage (accueil de classes maternelles, primaires et secondaires), la formation continue (organisation de modules de formation continue destinés aux instituteurs) et l'ouverture tout public (réserve Natagora). Différents sites

(enseignement.be ou esfbelgique.org) présentent des descriptifs et des photos du travail spécifique réalisé dans le cadre de la Réserve éducative de la Catégorie Pédagogique.

La ludothèque, en tant qu'interface entre la Catégorie Pédagogique et un public extérieur, crée des collaborations avec des écoles, des écoles de devoirs, le parascolaire, d'autres ludothèques, des centres de recherche universitaire, etc.

Le *forum préscolaire* lancé durant cette année académique, outre l'objectif de croiser les pratiques entre étudiants, a également comme dessein d'intégrer les maîtres de stage. Le choix du mercredi répond à ce désir : découvrir, réfléchir ensemble pour coopérer à la construction d'une formation ajustée aux besoins actuels.

L'Instrumentarium, par ses objectifs de lieu ouvert sur l'expérimentation mathématique, permet à des classes, notamment de préscolaire, de s'essayer à des outils innovants, à une démarche socio-constructiviste.

Les projets internationaux contribuent à tisser des liens aussi bien entre enseignants, qu'entre étudiants.

Les Ateliers de Formation Pratique sont, en section préscolaire, le lieu même de l'intégration professionnelle et de l'interdisciplinarité. Cette année, la perspective de partenariat est particulièrement présente à travers un travail de collaboration étroite avec des classes maternelles afin de mettre en pratique des projets concertés. Que ce soient à travers les classes de dépaysement ou à travers des visites (musées, ferme) durant lesquelles les étudiants prennent en charge des groupes d'enfants, lors d'activités dans des classes (projets musicaux, culinaires, d'éducation aquatique...). Chacun apporte sa part de compétence : le psychopédagogue favorise le recul réflexif, les professeurs de discipline proposent des méthodologies adaptées, le maître de formation pratique apporte son expérience de terrain et le maître de stage offre son expérience contextualisée.

Les enseignants de la section préscolaire ont été sensibles aux recommandations visant une meilleure collaboration entre l'établissement et les maîtres de stage. Plutôt que d'organiser des réunions informatives, l'optique de l'équipe est plutôt d'intégrer les maîtres de stage et leurs classes au sein d'activités communes. Le pari fait est que les échanges seront plus constructifs dans un rapport réel de collaboration active de type égalitaire, plutôt que dans un rapport qui placerait l'institut de formation sur un échelon hiérarchique prédominant. La mise en place du carnet d'évaluation des compétences professionnelles devrait également permettre de réels échanges et une réflexion partagée.

Les rôles spécifiques, complémentaires, de chacun des acteurs de l'évaluation de la pratique professionnelle sont encore peu clarifiés. Pour entrevoir un réel processus de collaboration, il s'agit de mieux définir les compétences spécifiques de chacun. Le carnet tout comme les partenariats dans des actions communes pourraient être des médias de ce changement.

2.4. Participation des étudiants aux instances: des lieux et des temps de parole partagée

La participation des étudiants de la section préscolaire aux différentes instances de décision et de discussion a été pointée comme insuffisante dans le rapport des experts.

Pour mieux stimuler l'intérêt et la motivation des étudiants à s'impliquer dans ces fonctions, différentes mesures ont été mises en place à travers les Réunions de Section Préscolaire, les délégués de classe, les représentants dans les conseils, la promotion de la réussite.

Les Réunions de Section Préscolaire ont été réorganisées pour permettre une réelle implication des étudiants. Cette réorganisation s'appuie sur deux leviers : d'une part, l'élection, au sein des classes, de délégués de classe réellement conscients de leur rôle (le Conseil des Étudiants ayant pris en charge un travail conséquent de sensibilisation, d'information et de désignation), d'autre part, la modification de la structure de l'ordre du jour. Précédemment, la parole était donnée aux étudiants en début de séance puis ils s'en allaient au moment où les enseignants discutaient « des choses sérieuses ». Actuellement, les étudiants participent à la totalité des réunions, en tant que partenaires actifs capables de présenter un angle de vue pertinent et utile au débat. De cette manière, les étudiants arrivent à prendre conscience de la complexité des problèmes à gérer et sont amenés à proposer des solutions plutôt que d'émettre des critiques. Leur rôle de relais auprès des autres étudiants de la classe les oblige à relativiser et nuancer leur position et à s'identifier de manière professionnelle à un membre de la communauté éducative.

Le Conseil des Étudiants a également décidé d'organiser régulièrement des réunions de délégués de classe. Il est conscient qu'une énergie particulière doit être placée au niveau de la section préscolaire pour maintenir la motivation et l'engagement des étudiants. Différents projets voient le jour et impliquent des étudiants du préscolaire : ventes, animations, communication, activités culturelles, etc. En début d'année, des soirées d'accueil sont organisées par le Conseil pour les nouveaux étudiants de chacune des sections. C'est l'occasion de partager un moment convivial de rencontre mais aussi de rencontrer le Cercle des Étudiants qui y présente ses projets d'activités et de festivités.

Suite à ces mesures prises en charge tant par les enseignants, que par le Conseil des Étudiants, l'on peut observer chez les étudiants de préscolaire une plus grande adhésion aux choix pédagogiques de l'établissement, ainsi qu'un engagement plus conscient et responsable dans leur propre formation.

2.5. Engagement dans la recherche : ébauche d'une démarche de recherche appliquée

La mission de recherche attribuée aux hautes écoles reste un point difficile à mettre en application, l'énergie étant prioritairement placée dans les activités d'enseignement, l'encadrement, les services à la collectivité.

La recherche, fut-elle recherche-action ou recherche appliquée, nécessite la possibilité de prendre du recul, d'investir du temps pour conceptualiser, pour rédiger... Plusieurs enseignants s'inscrivent progressivement dans cette démarche exigeante et peu reconnue, sachant que les hautes écoles ne sont toutefois ni subsidiées ni reconnues comme de réels centres de recherche, contrairement aux universités. Pas de master, pas de doctorat, pas de crédibilité académique (s'il n'y a pas, par ailleurs, de « couverture » scientifique émanant d'une université), pas de valorisation des titres de docteurs (ce n'est pas un titre requis pour enseigner en haute école)...

La Catégorie Pédagogique a lancé toutefois un pari : celui de créer en son sein un centre de recherche via la « Maison de la Recherche ». Le projet est encore embryonnaire mais les lieux s'organisent comme des lieux potentiels de recherche. La Maison de la Recherche, ancienne conciergerie de l'école, a comme avantage de se situer matériellement dans une interface « intérieure » (l'institut pédagogique) et « extérieure » (le public extérieur). Le lieu pourrait avoir son existence propre et autonome et collaborer avec les universités et les autres hautes écoles.

Par ailleurs, la Catégorie Pédagogique ouvre de plus en plus volontiers ses portes à des événements « porteurs » de recherches : conférences, colloques, séminaires, etc.

En section préscolaire, plusieurs projets sont, en puissance, des recherches appliquées : la ludothèque, la Réserve éducative, les projets internationaux (dont le travail réalisé dans les écoles en immersion), le forum, l'Instrumentarium, des sujets innovants de travaux de fin d'études, etc. Dans un avenir à moyen terme, il serait imaginable de développer ces projets en leur conférant les caractéristiques scientifiques d'une réelle recherche conduite par des équipes de chercheurs (en y incluant nos partenaires du terrain).

Les travaux de fin d'études sont un levier dynamique de réflexion et de recherche partagée. La valorisation de projets innovants se fait notamment à travers l'évaluation des TFE. Le critère « originalité/caractère inédit de l'opus : dispositif et pistes de réflexion inédits », associé aux autres critères définis tels « la mise en place d'une théorie étayante » et « la qualité de l'analyse réflexive sur une pratique expérimentée ou sur un dispositif »¹, détermine une note chiffrée supérieure à 18/20.

¹ Critères repris dans le document de référence « Le travail de fin d'études » distribué à tous les étudiants de 2^e et 3^e bac.

Pour guider les étudiants dans leur recherche de promoteur, chaque enseignant a été invité à préciser ses domaines de compétences. Un tableau récapitulatif reprend ces données et est affiché aux valves TFE. De cette manière, les enseignants eux-mêmes peuvent trouver une reconnaissance et une meilleure visibilité de leur champ de recherche.

Le projet à moyen terme est d'élaborer, sous forme électronique, un tableau qui permettrait une entrée par mots-clefs.

La valorisation de sujets innovants pour les travaux de fin d'études devrait permettre aux enseignants, comme aux étudiants et aux maîtres de stage, de se trouver dans une dynamique collective de recherche propice à conceptualiser une pratique notamment à travers des articles publiés conjointement.

2.6. *Gestion de la qualité dans l'entité*

Afin d'impliquer l'ensemble des membres de la section préscolaire et de façon à assurer un réel suivi du plan d'actions au cours des prochaines années, celui-ci sera réévalué chaque année par l'ensemble des membres de la section préscolaire (enseignants et étudiants).

Aussi, aux environs du mois d'avril, une analyse critique des projets réalisés sera menée lors d'une réunion de section prévue à cet effet. Sur cette base, un rapport sera rédigé de manière à mettre en évidence l'état d'avancement des actions planifiées, ainsi que les ajustements et les améliorations à y apporter. De nouveaux projets pourront également voir le jour et s'ajouter à ceux initialement prévus.

Les constats de cette réunion seront transmis aux membres de la Commission Qualité sous la forme d'un compte-rendu oral réalisé, en séance plénière, par la Directrice de Catégorie, en collaboration avec les référents de section préscolaire ; le rapport écrit susmentionné leur sera également fourni.

La pérennité de la démarche qualité sera assurée par l'existence continue de la Commission Defré qui veillera tant à la préparation des évaluations ultérieures, qu'au suivi des évaluations précédentes, ainsi qu'à l'élaboration de projets propres visant l'ensemble de la Catégorie Pédagogique. Afin de permettre ces travaux, des heures sont dévolues aux enseignants, au sein des attributions.

Les tableaux explicatifs

Le rapport final de synthèse des experts a ouvert des perspectives, lancé des pistes d'actions qui peuvent être synthétisées à travers plusieurs tableaux explicatifs et récapitulatifs reprenant :

- les objectifs visés ;
- les descriptions des actions menées ;
- le degré de priorité de ces actions ;
- les responsables de la conduite de ces actions ;
- le degré de réalisation à travers un échéancier ;
- l'identification des résultats.

Les six axes développés dans le chapitre précédent seront analysés et décrits successivement en fonction de la suite donnée aux recommandations des experts :

1. spécificités de la formation d'un enseignant préscolaire ;
2. implication des enseignants dans les services à la collectivité ;
3. partenariat avec les terrains professionnels, les acteurs socioculturels et environnementaux ;
4. participation des étudiants aux instances ;
5. engagement dans la recherche ;
6. gestion de la qualité dans l'entité.

Spécificités de la formation d'un enseignant préscolaire

Les objectifs visés	Définir clairement le profil de formation de l'enseignant préscolaire. Identifier, développer et s'approprier l'approche par compétences et interdisciplinaire. Renforcer les partenariats avec les terrains professionnels. Construire des actions concrètes propres au préscolaire.
Les descriptions des actions menées	Réalisation collective d'un outil fédérateur et réflexif : un carnet portant sur l'évaluation des compétences professionnelles destiné aux enseignants, aux maîtres de stage, aux étudiants et aux directions.
Le degré de priorité de ces actions	Premier point prioritaire dans la mesure où c'est à travers cet outil que sont repensés et redéfinis le profil de l'enseignant préscolaire, ainsi que les spécificités de la formation en préscolaire. Court terme, moyen terme et long terme.
Les responsables de la conduite de ces actions	Les psychopédagogues en tant que guides de la réflexion. L'ensemble de l'équipe d'enseignants en tant que participants à la réflexion. Les étudiants en tant que sujets de la réflexion. Les maîtres de stage en tant que partenaires de la réflexion. Les directions en tant que garants de la réflexion.
Le degré de réalisation à travers un échéancier	D'avril à septembre 2010 : groupes de discussion et rédaction des différents chapitres. Proposition des différentes moutures lors des Réunions de Sections Préscolaires (réunissant enseignants et délégués d'étudiants). Septembre 2010 : finalisation et diffusion du carnet (premier jet expérimental) auprès de tous les acteurs concernés. Document annexé au Règlement des Études. Année académique 2010-2011 : mise en pratique du carnet et réflexion continue au sujet des amendements à apporter (par tous les acteurs concernés). Septembre 2011 : réajustement concerté du carnet en fonction des propositions faites. Diffusion du « nouveau » carnet auprès de tous les acteurs concernés. 2012 – 2013 – 2014... : poursuite de la démarche de remise en question collégiale et d'ajustement(s) en fonction des besoins et des éventuelles modifications décrétales.
L'identification des résultats	Evaluation de la pratique professionnelle : critères communs, davantage de concertation, évaluation formative, qualitative et critériée, grilles évaluatives liées aux compétences socles à développer, plus de transparence pour les étudiants, contrats individuels de formation (en fonction des points spécifiques à améliorer). Concordance entre profil de formation et compétences à développer : détermination claire et explicite des compétences professionnelles à développer en fonction du profil « préscolaire » attendu et des prescrits légaux. Cadre de référence consensuel qui sert d'appui aux activités d'enseignement. Interdisciplinarité : plus de synergies efficaces entre enseignants grâce à des objectifs communs mieux identifiés. Formation des nouveaux collègues : document de référence permettant de se repérer dans un projet pédagogique cohérent. Base d'information, de discussion et de formation.

Implication des enseignants dans les services à la collectivité

Les objectifs visés	Reconnaître, valoriser et structurer les services à la collectivité. Développer les projets individuels engagés en section préscolaire. Créer des partenariats à travers ces projets.
Les descriptions des actions menées	Inventaire des besoins et des ressources de l'établissement en ce qui concerne les services à la collectivité. Reconnaissance et valorisation des services à la collectivité en termes de moyens (humains, matériels, financiers, organisationnels). Mise en place d'un processus global d'aide à la réussite (cellule d'aide à la réussite, accueil des nouveaux étudiants, évaluation des enseignements...). Développement spécifique de projets globaux et propres à la section préscolaire : - <i>modules de maîtrise de la langue (aide à la réussite) ;</i> - <i>gestion et organisation administratives ;</i> - <i>Réserve éducative (y compris le rucher didactique) ;</i> - <i>ludothèque ;</i> - <i>forum d'échanges des pratiques ;</i> - <i>Instrumentarium ;</i> - <i>bibliothèque ;</i> - <i>projets internationaux.</i>
Le degré de priorité de ces actions	Priorité importante. Court terme, moyen terme et long terme. Le cadre structurel et institutionnel est le facilitateur des actions à mener. La mise en pratique des projets eux-mêmes joue comme stimulants de la réflexion pédagogique et comme facilitateurs de liens coopératifs avec différents acteurs de terrain.
Les responsables de la conduite de ces actions	Direction de l'établissement pour tout ce qui touche au cadre lui-même. Enseignants pour la conduite des services eux-mêmes avec, progressivement, l'intégration de partenaires de terrain.
Le degré de réalisation à travers un échéancier	<u>Aspects structurels des services à la collectivité</u> De mars à juin 2010 : travail de fond permettant d'analyser les besoins et ressources de l'établissement (notamment, les projets déjà en cours), création d'un document de base reprenant ces besoins (tableau des besoins) et leur impact en termes de moyens (heures, attributions) Juin 2010 : intégration (reconnaissance) des services à la collectivité dans les propositions d'attributions Septembre 2010 : mise en place de la nouvelle Cellule d'Aide à la Réussite et des nouvelles modalités d'accueil des étudiants Année académique 2010-2011 : mise en pratique des services à la collectivité en fonction de la nouvelle structure Mars 2011 : bilan du fonctionnement et propositions d'ajustement(s), accueil des nouveaux projets à valoriser Mai 2011 : évaluation des enseignements Juin 2011 : proposition d'attributions en fonction du tableau des besoins réajusté 2011-2012-2013... : poursuite du processus de validation progressive de la grille d'analyse et de détermination des besoins en fonction de l'évolution tant décrétable qu'interne à l'établissement. <u>Projets globaux et « préscolaires » intégrés dans des services à la collectivité</u> De mars à juin 2010 : création d'un site internet pour l'Instrumentarium. Septembre 2010 : finalisation du rucher didactique, de l'installation de la

	ludothèque et de l'Instrumentarium, des projets internationaux, des modules de maîtrise de la langue. Horaires et stages sont également organisés. Tous ces projets sont prêts à être opérationnels pour la rentrée académique. A partir de septembre 2010 : - ouverture de la ludothèque trois après-midi par semaine ; le mercredi après-midi est ouvert au public extérieur (interface avec le public extérieur). - informatisation de la bibliothèque. Novembre 2010 : mise en pratique du blog « Réserve éducative » dans le cadre des stages internationaux. Mars 2011 : - premier forum de la section préscolaire ouvert à tous les enseignants et étudiants du préscolaire, ainsi qu'aux maîtres de stage et directeurs. - formation continue (IFC) par une enseignante du préscolaire (« un jardin carrément différent ») au sein de la Réserve éducative, en collaboration avec une enseignante externe. Année académique 2010-2011 : mise en pratique des différents projets notamment d'AFP. Création de sites internet (ludothèque et Réserve éducative). Avril 2011 : bilan des projets menés, nouvelles propositions, ajustement(s), etc. Année 2012-2013 : ouverture du nouvel espace de la bibliothèque.
L'identification des résultats	Davantage d'efficacité et de visibilité pour tout ce qui touche à l'organisation de la section (horaires, stages, coordination de la section). Développement de projets pédagogiques innovants, ouverture sur le monde extérieur et renforcement des partenariats. Accroissement de la motivation des enseignants grâce à une implication volontaire, reconnue et appréciée.

Partenariat avec les terrains professionnels, les acteurs socioculturels et environnementaux

Les objectifs visés	Augmenter les partenariats avec l'ensemble des acteurs de terrain. Elaborer des stratégies susceptibles de favoriser une meilleure participation et collaboration.
Les descriptions des actions menées	Mise en place de certains services à la collectivité qui intègrent les différents acteurs de terrain (Réserve éducative, ludothèque, forum, Instrumentarium, projets internationaux). Développement de projets interdisciplinaires d'intégration professionnelle à travers les AFP.
Le degré de priorité de ces actions	Priorité importante. Court terme, moyen terme et long terme.
Les responsables de la conduite de ces actions	Les enseignants (psychopédagogues, professeurs de discipline, MFP), les maîtres de stage (et leur classe), les collaborateurs extérieurs (animateurs, personnes-ressources, etc.), les étudiants (en tant que porteurs potentiels de projets).
Le degré de réalisation à travers un	Septembre 2010 : mise en place des services à la collectivité porteurs de projets, détermination des objectifs et de l'organisation générale des AFP, prise de contact avec le terrain, élaboration de projets communs.

échéancier	Année académique 2010-2011 : mise en pratique des différents projets notamment d'AFP. Avril 2011 : bilan des projets menés, nouvelles propositions, ajustement(s), etc.
L'identification des résultats	Transfert des acquis et des expériences par les étudiants dans leur pratique professionnelle (stages, TFE). Transfert de pratiques innovantes initiées au sein de la Catégorie Pédagogique vers les écoles maternelles. Transfert de pratiques innovantes observées et expérimentées dans les écoles maternelles dans le cadre de la formation.

Participation des étudiants aux instances

Les objectifs visés	Stimuler l'intérêt et la motivation des étudiants à s'impliquer dans les différentes instances de l'institution. Favoriser la prise de conscience par les étudiants des enjeux institutionnels. Soutenir et valoriser l'engagement des étudiants dans la vie institutionnelle.
Les descriptions des actions menées	Sensibilisation à la fonction de délégué de classe et de représentant dans les conseils. Mise en place de projets coordonnés par le Conseil des Étudiants. Réorganisation des Réunions de Section Préscolaire.
Le degré de priorité de ces actions	Priorité importante. Court, moyen et long terme.
Les responsables de la conduite de ces actions	Le Conseil des Étudiants pour ce qui est en relation avec la représentativité des étudiants La direction et les référentes de section pour la réorganisation des réunions de préscolaire.
Le degré de réalisation à travers un échéancier	Depuis avril 2010 : restructuration de l'ordre du jour des Réunions de Section Préscolaire. Intégration des délégués de classe tout au long de la réunion en tant que partenaires réels de la réflexion. Septembre/octobre 2010 : travail de sensibilisation et d'information mené par les membres du Conseil des Étudiants. Vote pour des délégués de classe, définition de la fonction, organisation de réunions de délégués de classe (menées par la présidente du Conseil des Étudiants), organisation de soirées d'accueil par section. Année académique 2010-2011 : poursuite du travail entrepris (réunions, projets). Développement de la plateforme Claroline. Avril 2011 : bilan avec les membres du Conseil des Étudiants. Bilan avec l'équipe d'enseignants de la section préscolaire (effets ressentis suite à la réorganisation des Réunions de Section Préscolaire, critiques, propositions). 2011, 2012, 2013... : poursuite du processus de clarification et d'implication des étudiants. Mise en place éventuelle de nouveaux projets.
L'identification des résultats	Participation effective et constructive des étudiants aux différentes instances. Mise en place de projets au sein de la Catégorie Pédagogique. Prise de conscience par les étudiants de leur rôle d'acteur social et meilleure prise en charge des aspects citoyens de la vie en collectivité.

Engagement dans la recherche

Les objectifs visés	Inscrire la section préscolaire dans une dynamique de recherche . Susciter les projets et les sujets innovants dans les travaux de fin d'étude . Développer la recherche-action et la recherche appliquée à travers les stages internationaux et les projets spécifiques. Créer un lieu permettant la recherche et la visibilité des recherches.
Les descriptions des actions menées	Création de la Maison de la Recherche qui se veut un centre de recherche spécifique à la Catégorie Pédagogique, ouvert sur l'extérieur. Mise en évidence des domaines de compétences des enseignants. Valorisation et reconnaissance de projets pouvant déboucher sur une recherche (ludothèque, Réserve éducative, forum, Instrumentarium, international). Accueil de conférences, de colloques, de séminaires, de journées d'études pouvant stimuler la mise en recherche. Création des synergies avec l'université et les autres hautes écoles. Proposition et valorisation de sujets innovants de travaux de fin d'étude.
Le degré de priorité de ces actions	Priorité moyenne. D'autres actions étant prioritaires. Moyen et long terme.
Les responsables de la conduite de ces actions	La direction pour l'organisation concrète et structurelle permettant cette mobilisation vers la recherche. Les enseignants pour assurer le suivi des travaux de fin d'étude ainsi que pour la conduite des recherches elles-mêmes (et, essentiellement, des équipes de chercheurs composées d'enseignants et d'acteurs du terrain).
Le degré de réalisation à travers un échéancier	Mars 2010 : proposition par les enseignants de projets de recherche à valoriser au sein de l'établissement. Septembre 2010 : ouverture de la Maison de la Recherche (travaux achevés, détermination de la fonction des différents locaux, des projets, distribution de clefs, etc.) Durant l'année académique 2010-2011 : mise en place des premiers projets de recherche (notamment via la ludothèque), analyse des potentialités de recherche (lieu, reconnaissance, valorisation, etc.) Septembre 2011 : mise en place d'un système informatique reprenant, par mots-clefs, les champs de recherche des enseignants. Octobre/novembre 2011 : inauguration officielle de la Maison de la Recherche avec une journée centrée sur la recherche : invités, conférences, ateliers, etc.. Année académique 2011-2012 : développement de recherches appliquées ou de recherches-actions. Accroissement des synergies avec d'autres hautes écoles et universités. 2013-2014... : premières publications des recherches menées au sein de la Catégorie Pédagogique ; ajustement(s) divers.
L'identification des résultats	Investissement réel de la Maison de la Recherche par les enseignants-chercheurs. Accords de collaboration avec des universités et des centres de recherche . Organisation de colloques, de journées d'étude . Travaux de fin d'étude porteurs de sujets innovants. Initiation de recherches avec les acteurs du terrain . Publication d'articles, d'ouvrages concernant les recherches menées au sein de l'établissement.

Gestion de la qualité dans l'entité

Les objectifs visés	Impliquer l'ensemble des membres de la section préscolaire dans le suivi du processus évaluatif. Pérenniser la démarche qualité au sein de l'entité grâce à l'existence de la Commission Qualité DeFré.
Les descriptions des actions menées	Lors des réunions de section préscolaire : - recueil des commentaires et des perspectives de travail des enseignants en lien avec l'évaluation externe réalisée ; - recueil des commentaires des étudiants en lien avec l'évaluation externe réalisée ; - réalisation d'un calendrier et d'un plan de suivi des recommandations des experts ; - révision annuelle du document précité. Lors des Commissions Qualité DeFré : - recueil des commentaires et des perspectives de travail des enseignants en lien avec l'évaluation externe réalisée ; - recueil des commentaires des étudiants en lien avec l'évaluation externe réalisée ; - prise de connaissance et émission d'un avis à l'égard des calendrier et plan de suivi des recommandations des experts ; - prise de connaissance et émission d'un avis à l'égard de l'application des calendrier et plan de suivi des recommandations des experts.
Le degré de priorité de ces actions	Priorité importante. Court, moyen et long terme.
Les responsables de la conduite de ces actions	La direction et les référentes de section La Commission Qualité DeFré
Le degré de réalisation à travers un échéancier	Depuis avril 2010 : organisation de plusieurs réunions de section préscolaire et de Commissions Qualité DeFré afin d'élaborer les calendrier et plan de suivi des recommandations des experts. Septembre/octobre 2010 : élaboration par la direction, en collaboration avec les membres de la section préscolaire, ainsi que la Commission Qualité DeFré, des calendrier et plan de suivi des recommandations des experts. Année académique 2010-2011 : poursuite des travaux en cours. Avril 2011 : analyse critique des projets réalisés lors d'une réunion de section préscolaire (rédaction d'un rapport mettant en évidence l'état d'avancement des actions planifiées, ainsi que les ajustements et les améliorations à y apporter ; émergence éventuelle de nouveaux projets). Transmission de cet état des lieux à la Commission Qualité DeFré 2011, 2012, 2013... : Poursuite de ce processus.
L'identification des résultats	Implication des membres de la section préscolaire dans le suivi du processus évaluatif. Pérennité de la démarche qualité.

Marianne Coessens, Directrice-Présidente de la HEB

Carine Dierkens, Directrice de la Catégorie Pédagogique de la HEB

Aline Durieux, Coordinatrice Qualité de la HEB

Marie-Andrée Henriouille, Coordinatrice Qualité de la Catégorie Pédagogique de la HEB